

# Amélioration des conditions de travail en élevage de porcs

Jean-Yves JEGOU (1), Thierry DEBUC (2), Laëtitia LE MOAN (1), Jean-Pierre QUILLIEN (1)

(1) Chambres d'agriculture de Bretagne, rond point Maurice Le Lannou, CS 74223, 35402 Rennes cedex

(2) Aract-Bretagne, 10 rue nantaise, 35000 Rennes

*jean-yves.jegou@cotes-d-armor.chambagri.fr*

## Improvement of working conditions in pig breedings

An evaluation methodology of accident risks, chronic muscular and joint illness due to farm work, has been tested in three pig units. Detected risks were analyzed by taking account of performance and factors modifying their intensity. Proposals for improvements are given in two domains : i)removal of risks generating activities, when they are not essential to the production, or ii)make those activities less painful and/or less frequent in the other cases. The suggested improvements protect workers'health without having adverse effects on performance. Workers become aware of the risks to which they are exposed and establish the link between health and performance. The presented method shows that it's possible to improve the working conditions, and that result can be immediately implemented in the majority of pig farms.

## INTRODUCTION

Le « travail » en production porcine a souvent été abordé dans la bibliographie sous l'angle du temps consacré aux activités d'élevage (Le Borgne et al.,1994; Le Moan et al., 2003 ; Bartolomeu, 2005). Plus récemment, la dimension sociale du travail a été prise en compte, en considérant la diversité des situations salariales (Hostiou et al., 2007) ou les conditions de réussite de l'embauche d'un premier salarié (Le Moan et al., 2007). L'amélioration des conditions de travail constitue un enjeu important. Elle se justifie tant par la nécessité de préserver la santé au travail que par celle de réduire le déséquilibre entre l'offre et la demande d'emploi dans le secteur porcin.

Pour évaluer les risques sur un poste de travail et rechercher des voies d'amélioration, la méthode développée à destination d'autres secteurs d'activités par l'Association Régionale pour l'Amélioration des Conditions de Travail (Aract-Bretagne) a été appliquée en élevage. Elle vise à comprendre l'organisation du travail pour aboutir à des pistes d'action d'amélioration de la qualité de vie au travail et de la performance économique de l'entreprise.

## 1. MATÉRIELS ET MÉTHODES

La méthode a été appliquée dans trois élevages. Elle a été mise en œuvre par un binôme issu des Chambres d'agriculture et de l'Aract-Bretagne.

Elle comprend 5 étapes :

- 1- La rencontre avec le chef d'entreprise : l'objectif est de cerner les tâches à réaliser et leur répartition entre les différentes personnes travaillant dans l'élevage, d'évoquer les enjeux de performance, les marges de progrès, les projets, les difficultés rencontrées et les éventuels accidents ou troubles de santé liés au travail.
- 2- Le choix de l'unité de travail faisant l'objet des observations : le secteur d'activité est généralement choisi en raison de son fort impact économique ou de difficultés qui y sont ressenties. Lorsqu'il y a des projets d'évolution de l'outil de production, la réflexion peut être concentrée sur la partie à rénover ou à reconstruire afin de mieux prendre en compte les conditions de travail.
- 3- L'observation des situations de travail : elle permet de comprendre en quoi les tâches réalisées sont utiles à l'obtention

des résultats recherchés, et d'identifier les risques professionnels générés par l'activité.

- 4- L'évaluation des risques professionnels : Il s'agit de mettre en regard les enjeux de performance, les risques identifiés et les différents facteurs qui font varier l'intensité du risque. Les pistes d'actions de prévention émergeant de cette analyse ont deux objectifs : maintenir ou améliorer les performances économiques et agir sur les facteurs déterminant le niveau de risque auquel est exposé le personnel.
- 5- La restitution : les risques professionnels détectés et leur évaluation sont présentés. La recherche de solutions se fait au cours de cette étape. Afin que les solutions retenues soient parfaitement adaptées, tous les acteurs concernés dans l'entreprise y sont associés.

## 2. RESULTATS

Chaque élevage (A, B, C) a choisi une unité de travail correspondant à ses préoccupations, respectivement : le travail en maternité, les déplacements d'animaux le jour du sevrage et le lavage des préfosses en maternité. Deux types de risques sont mis en évidence : des risques d'accidents immédiats, tels que chutes et blessures, et des risques d'usure professionnelle, notamment au niveau du dos, des poignets et des épaules.

L'évaluation des risques conduit à se poser deux questions :

- 1) Sans nuire au résultat, est-il possible de supprimer le risque par des aménagements du poste de travail, des modifications dans la façon de travailler ou même la suppression de l'activité générant le risque ?
- 2) Sans nuire au résultat, est-il possible de diminuer le risque si celui-ci ne peut être supprimé ? L'analyse des facteurs faisant

varier le niveau d'exposition au risque est un préalable à la recherche de solutions. Le tableau 1 présente ces facteurs pour deux risques identifiés.

Le dialogue instauré lors de la restitution permet d'élaborer des solutions. Différentes propositions ont été retenues. Elevage A : suppression de l'épandage de kaolin dans les cases pour limiter les poussières, castration quelques jours plus tôt (porcelets plus légers) pour limiter le risque de troubles musculosquelettiques (TMS), regroupement de certaines activités pour diminuer le nombre de postures penchées en avant. Elevage B : création d'un caniveau dans la préfosse et installation d'une chasse d'eau (diminution du temps de travail, amélioration de la qualité du lavage, moindres contacts avec les matières fécales). Elevage C : aménagement des couloirs pour améliorer la sécurité lors des déplacements d'animaux, réduire la pénibilité et le temps de travail.

## CONCLUSION

Dans ces élevages où l'action a été centrée sur l'évaluation des risques, les mesures préconisées ont permis de supprimer des risques d'accident et de limiter les risques d'usure professionnelle. Toutes sont de nature à protéger la santé des personnes, aucune n'a de répercussion défavorable sur les performances de l'élevage.

L'intervention a permis au personnel de prendre conscience des risques auxquels il est exposé et d'établir le lien entre santé et performance. Dans deux élevages ayant des projets, la réflexion a permis d'enrichir leur cahier des charges. La méthode présentée permet d'améliorer les conditions de travail et peut dès à présent être appliquée dans la majorité des élevages de porcs.

**Tableau 1 - Facteurs de variation du niveau d'exposition à 2 risques**

|  |  |
|--|--|
| risque « posture penchée en avant »            | - âge de la personne exposée au risque,<br>- fréquence et durée des postures penchées en avant,<br>- degré de flexion en avant,<br>- poids de la charge à soulever.  |
| risque de troubles musculo-squelettiques (TMS) | - fréquence et durée des contraintes sur les épaules, les poignets, les mains,<br>- angulations du poignet lors des efforts ou des appuis,<br>- intensité du poids à maintenir à bout de bras ou intensité de l'appui. |

## RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Bartolomeu D., 2005. Les temps de travaux en élevage. Techniporc, Vol 28, N°1, p 3-10.
- Hostiou N., Dedieu B., Pailleux J-Y., 2007. Le salariat en élevage porcin et les régulations du travail. Journ. Rech. Porcine en France, 39, 193-198.
- Le Borgne M., Le Bris B., Quillien J-P., 1994. Temps de travaux dans 89 élevages porcins, 30 p. Ed: Chambre Régionale d'Agriculture de Bretagne.
- Le Moan L., Pichodo X., Roy H., Quinio P-Y., Kerguillec E., Le Borgne M., Le Cozler Y., Pellois H., Bartolomeu D., Donet P., Sallard R., 2003. Temps de travail en élevage porcin, Rapport Porcherie Verte, action Ac-11g, 41 p.
- Le Moan L., Pineau C., Grimaud P., 2007. Conséquences techniques économiques et sociales de l'embauche d'un premier salarié en élevage porcin, 84 p. Ed: Chambre Régionale d'Agriculture de Bretagne.